



Société Anonyme au capital Social de
40.000 euros
Siège Social : 93, rue de Provence
75009 Paris
390 913 010 RCS Paris

(la « Société »)

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES
DE LA FILIERE EMBALLAGES MENAGERS ET PAPIERS
GRAPHIQUES DU 9 JUILLET 2024**

Ordre du jour

1. *Présentation pour avis* d'une modification de la composition du Comité Technique de l'éco-conception
2. *Présentation pour avis* de la campagne de communication nationale relative au réemploi
3. *Présentation pour avis* du projet de grille d'autocontrôle élaborée au titre de la filière des emballages ménagers et papiers graphiques au titre de l'année 2023
4. *Présentation pour information* des travaux de l'organisme coordonnateur de la filière des emballages ménagers et papiers graphiques



I. Registre de présence

Le 9 juillet 2024 à 16h,

Les membres des Comités des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques (le « **Comité** ») des Sociétés Citeo et Adelphe se sont conjointement réunis par vidéo conférence via l'application Teams, sur convocation du Directeur Général de la Société en date du 26 juin 2024 adressée par voie électronique.

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques de Citeo :

Au titre du collège des producteurs :

- Mme Giulia BASCLET, titulaire, représentante de la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD)
- Mme Virginie d'ENFERT, titulaire, représentante de la Fédération Hygiène et Entretien Responsable (FHER) ;
- M. Jan LE MOUX, suppléant, représentant de l'Union Françaises des Industries des Cartons, Papiers et Celluloses (COPACEL).

Au titre du collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- M. Hervé SIRENA, titulaire, représentant de la Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE) ;
- M. Jacques BORDAT, titulaire, représentant de l'Alliance Recyclage ;
- M. Jan LE MOUX, suppléant, représentant de l'Alliance Recyclage ;
- M. Stéphane PANOU, titulaire, représentant de la Confédération des Métiers de L'Environnement (CME) ;
- Mme Lise OLSINA, suppléante, représentante de la Confédération des Métiers de l'Environnement (CME) ;
- Mme Lucia PEREIRA, suppléante, représentante de Réseau Vrac et Réemploi.

Au titre du collège des collectivités territoriales :

- Mme Sylviane OBERLE, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF) *a reçu pouvoir* de M. Bertrand BOHAIN, titulaire, représentant du Cercle National du Recyclage ;
- M. Jean-Michel BUF, titulaire, représentant de Régions de France.

Est absent :

Au titre du collège « producteurs » :

- La représentante de l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) ;

Au titre du collège « collectivités territoriales » :

- Le représentant du Cercle National du Recyclage (CNR) *a donné pouvoir* à Mme Sylviane OBERLE, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF)



Au titre du collège « associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs » :

- La représentante de Zéro Waste France ;
- La représentante de France Nature Environnement ;
- La représentante de Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV).

Assistent également à la réunion, en tout ou partie :

- Marc Gazave, Censeur d'Etat ;
- Thibault Martin, Auditeur interne, Citeo ;
- Aurélie Imbert, Responsable campagnes nationales, Citeo ;
- Martin-Courier Alix, Responsable Campagnes communication ;
- Louis Roulet, Directeur juridique, Citeo ;
- Clémence Defouloy, Chargée de mission Agrément et Concertation, Citeo ;
- Dominique Arnaudon, Chargée de mission Affaires réglementaires et concertation, Citeo

Le registre de présence fait état des membres des Comités et des représentants de la Société assistant à la réunion du Comité par tout moyen de télécommunication.

Véronique Fabien-Soulé et Virginie d'Enfert président la réunion en leurs qualités respectives de Présidente du Comité des Parties Prenantes d'Adelphe (la « **Présidente** ») et de Présidente du Comité des Parties Prenantes de Citeo (la « **Présidente** »). Clémence Defouloy est désignée comme secrétaire de la réunion des Comités (la « **Secrétaire de séance** »).

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, les Comités ont valablement délibéré sur les projets soumis à leurs avis.



II. Saisine pour avis

1. Présentation pour avis de la proposition de modification de la composition du Comité Technique de l'éco-conception

La **Présidente** propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques de Citeo d'approuver la proposition de **modification de la composition du Comité Technique de l'éco-conception**

Comité Parties Prenantes Citeo - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Fédération du Commerce et de la Distribution : **Avis favorable**
- Fédération Hygiène et Entretien Responsable : **Avis favorable**
- Union Françaises des Industries des Cartons, Papiers et Cellulose : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Fédération des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE) : **Avis favorable**
- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable**
- Réseau Vrac et Réemploi : **Avis Favorable**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Cercle National du Recyclage : **Avis favorable**
- Régions de France : **Avis favorable**

Avec dix (10) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve à l'unanimité des présents la proposition de modification de la composition du Comité Technique de l'éco-conception.



2. Présentation pour avis du projet de campagne de communication nationale relative au réemploi

La Présidente propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques de Citeo d'**approuver le projet de campagne de communication nationale relative au réemploi**

Comité Parties Prenantes Citeo - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Fédération du Commerce et de la Distribution : **Avis favorable**
- Fédération Hygiène et Entretien Responsable : **Avis favorable**
- Union Françaises des Industries des Cartons, Papiers et Cellulose : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Fédération des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE) : **Avis favorable**
- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable**
- Réseau Vrac et Réemploi : **Avis Favorable**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Abstention**
- Cercle National du Recyclage : **Abstention**
- Régions de France : **Avis favorable**

Avec huit (8) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et deux (2) abstentions, le Comité approuve le projet de campagne nationale relative au réemploi.



3. Présentation pour avis du projet de grille d'autocontrôle élaborée au titre de la filière des emballages ménagers et papiers graphiques pour l'année 2023

La Présidente propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques de Citeo d'**approuver le projet de grille d'autocontrôle élaborée au titre de la filière des emballages ménagers et papiers graphiques pour l'année 2023**

Comité Parties Prenantes Citeo - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Fédération du Commerce et de la Distribution : **Avis favorable**
- Fédération Hygiène et Entretien Responsable : **Avis favorable**
- Union Françaises des Industries des Cartons, Papiers et Cellulose : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Fédération des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE) : **Avis favorable**
- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable**
- Réseau Vrac et Réemploi : **Avis Favorable**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Cercle National du Recyclage : **Avis favorable**
- Régions de France : **Avis favorable**

Avec dix (10) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve à l'unanimité des présents le projet de grille d'autocontrôle élaborée au titre de la filière des emballages ménagers et papiers graphiques pour l'année 2023.



En application du règlement intérieur du Comité des Parties Prenantes, les membres du Comité avaient la possibilité de compléter leur vote par la transmission d'éléments écrits jusqu'à trois jours ouvrés après la réunion.

La Société déclare n'avoir reçu aucun avis circonstancié dans le délai de trois jours ouvrés suivant la réunion.

Présidente du Comité des Parties Prenantes Citeo

*Virginie d'ENFERT, Fédération Hygiène
et Entretien Responsable*

**Scrutatrice – Comité Parties
Prenantes Citeo**

*Sylviane Oberlé, Association des
Maires de France*

Virginie d'Enfert

Sylviane Oberlé